

BULLETIN MENSUEL

— PUBLIÉ PAR LA —

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

Prix d'abonnement

10 francs par an.

SIEGE DE LA CHAMBRE :

**BOARD OF TRADE BUILDING, Chambre 230,
MONTREAL**

Les Bureaux sont ouverts de 9 heures à midi et de 1 heure à 5 heures.

Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de Commerce
FRANÇAISE de Montréal, à MONTRÉAL, CANADA.

Edifice du Board of Trade, rue du St. Sacrement.

Adresse Télégraphique : " GALLIA " Montréal.

Sommaire No. 144.

Juillet 1905.

1. Procès-Verbaux.....	93
2. Nouveaux Membres Adhérents.....	94
3. La Saint Jean-Baptiste.....	94
4. Le 14 Juillet.....	95
5. Statistiques Mensuelles.....	96
6. Revue Commerciale.....	97
7. Revue Financière.....	98
8. Aux Commerçants et Industriels Français.....	99
9. Transports et Navigation.....	100
10. La Prochaine Récolte.....	101
11. Aux Voyageurs de Commerce.....	102
12. Revue Economique Internationale.....	103
13. Les Manufacturiers Canadiens.....	104
14. Douanes Canadiennes.....	104
15. Offres et demandes.....	104
16. Manifestes de navires ayant quitté le port dans la dernière quinzaine.....	105

PARTIE OFFICIELLE

SEANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 1905

M. le Consul Général de France assiste à la séance.

PRÉSENTS : MM. C. A. CHOUILLOU, *Président* ; G. DES ETANGS, *Vice-Président* ; J. DE SIÉYÈS, H. JONAS, E. GALIBERT et V. ROUGIER, *Conseillers*.

MM. LÉON BOURGEOIS, Membre Adhérent de la Chambre, et MASSIEU DE CLERVAL sont invités à demeurer présents à la réunion.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Adoption du dernier procès-verbal.
- 2^o Lecture de la Correspondance.
- 3^o Scrutin—Admission de cinq Membres Adhérents.
- 4^o Questions diverses.

Procès-Verbal.—Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance.—Il est ensuite donné lecture de la correspondance reçue au cours de la dernière quinzaine, et qui comprend notamment :

Lettres de onze négociants et industriels français ou des colonies françaises, demandant des représentants au Canada ou des renseignements sur l'importation qui se fait en ce pays, des vins et liqueurs, huiles, laines, papiers, feutres pour papeterie, produits de filatures, câbles métalliques, etc.

Lettres de quatre importateurs français, donnant leur adhésion aux groupements commerciaux organisés par notre Chambre.

Lettres de trois correspondants de Montréal, remerciant la Chambre pour renseignements reçus, documents envoyés ou agents indiqués.

Lettres de quatre industriels français, demandant des renseignements confidentiels sur des maisons de ce pays.

Lettre d'un viticulteur Bourguignon, demandant un abonnement au Bulletin Mensuel.

Lettres de quatre autres négociants de France et de Montréal, demandant diverses informations d'ordre administratif.

Lettre de l'Association Nationale St Jean-Baptiste, invitant le Président et les Membres du Bureau de la Chambre de Commerce Française de Montréal à assister à la fête nationale canadienne française. Il est décidé que M. des Etangs, Vice-Président, représentera la Chambre au cours de cette manifestation.

Il est enfin donné lecture de lettres des maisons

dont les noms suivent et qui demandent à faire partie de la Chambre à titre de Membres Adhérents :

ANASTAY FRÈRES, Savonnerie, Marseille.

ALEXIS CHAUSSEPIED, Vins, St Hilaire-St Florent.

R. CUSIN-GOGAT, Ananas en conserves, Bordeaux.

A. PUJET, huiles, Marseille.

La Chambre, invitée par M. le Président, à se prononcer sur ces nouvelles demandes, les accepte, et, à l'unanimité des voix, élit Membres Adhérents les candidats sus-nommés.

Modifications aux Statuts.—On passe ensuite à la seconde lecture de la motion présentée au cours de la séance précédente, par M. Jonas secondé par M. Salone, au sujet d'un nouvel article à ajouter aux Statuts, relativement à la gratuité des services rendus à la Chambre par ses Membres.

La motion en question est conçue dans les termes suivants :

“Art. 32.—Les services des Membres de la Chambre sont gratuits, sauf stipulation contraire, dans des cas spéciaux.”

Cette motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Voyage en Europe de la “Canadian Manufacturer's Association.”—M. E. Galibert attire alors l'attention de la Chambre sur le voyage d'études organisé par la “Canadian Manufacturer's Association.

Cette société est l'une des plus importantes du Canada, et son but, comme son nom l'indique, du reste, est de promouvoir les intérêts des manufacturiers canadiens.

L'objet de l'excursion organisée par elle est de mettre ceux de ses Membres qui y prendront part, en mesure d'étudier de près le marché européen, et de les mettre en communication directe avec les manufacturiers d'Angleterre et des autres pays d'Europe.

M. Galibert demande donc que ce voyage soit signalé à nos compatriotes, dont il peut intéresser plusieurs, et qu'il en soit fait mention dans le prochain Bulletin. Adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 h. 5 minutes.

NOUVEAUX MEMBRES ADHERENTS

Les adhésions que nous avons reçues depuis la publication de notre dernier bulletin, sont les suivantes :

MM. ANASTAY FRÈRES, Savonnerie, Marseille.

A VERO, Eaux de vie, La Rochelle.

ALEXIS CHAUSSEPIED, Vins mousseux, St Hilaire St Florent près Saumur.

R. CUSIN GOGAT, Ananas en conserves, Bordeaux.

A. PUJET, Huiles, Marseille.

ALEXIS GODILLOT JEUNE, Conserves alimentaires, Bordeaux.

S. LAPREVOTE & CIE, Colles et gélatines, Lyon.

HERNU PERON & CIE, Transports, Paris.

LES FILS D'ADRIEN FOURNIER, Tissage mécanique, Oullins [Rhône].

PERODEAU & CIE, Sucers de J. O. Briand & Cie, Eaux de vie, Cognac.

VILMORIN, ANDRIEUX & CIE, Marchands grainiers, Paris.

GEOFFRAY, JACQUET & GUILLERMIN, Huiles, Marseille.

EMILE DELAHAYE, Fabrique de toiles, teinturerie, Lille.

LOUIS RÉGNIER, Vins et eaux de vie, Dijon.

SALVAING JEUNE, Laines brutes, Mazamet [Tarn].

E. SAGE, DANSSE & CIE, Huiles d'olive, Bordeaux.

COURET FRÈRES, Savonnerie, Marseille.

SOCIÉTÉ DES ASSURANCES FRANÇAISES, 10, Avenue Trudaine, Paris.

ANGLADE & CIE, Vins, Bordeaux.

CHAMBRE SYNDICALE DE LA GANTERIE ET DES PEAUX POUR GANTS, 10 rue de Lanery, Paris.

A. RAYMOND, Fque de Boutons et agrafes pour ganterie et chaussure, à Grenoble.

LES GLACERIES DE ST GOBAIN, CHAUNY & CIREY.

P. GAISSE & CIE, Eaux de vie, Cognac.

SYNDICAT GÉNÉRAL DES GRAINS, GRAINES, FARINES, HUILES, SUCRES, ALCOOLS, à la Bourse de Commerce, Paris.

GEOFFROY F. et FILS, Eaux de vie, Cognac.

LA SAINT JEAN-BAPTISTE

Le 21 juin dernier, le peuple canadien-français célébrait avec l'éclat accoutumé sa fête nationale.

Mettant en pratique la belle et touchante devise gravée au fronton du Palais du Parlement, à Québec : “Je me souviens”, l'Association St Jean Baptiste se rappelant les frères de France, avait invité M. le Président et les Directeurs de la Chambre de Commerce Française de Montréal, à prendre part à cette fête patriotique.

M. G. des Etangs, Vice-Président de notre Chambre, avait donc été délégué pour la représenter à cette belle manifestation dans laquelle les Canadiens ont affirmé une fois de plus leur nationalité et l'étonnante vitalité de leur race.

Ce sont, en effet, quelques milliers de Français de-

meurés en ce pays après la cession, qui ont multiplié au point de former un tiers de la population de celui-ci, et c'est des rangs de ces Canadiens Français que sont sortis tant d'hommes politiques remarquables dont l'influence agit encore sur les destinées du Canada.

LE 14 JUILLET

Chaque année, la Colonie Française de Montréal se réunit pour célébrer dignement la Fête Nationale, sur ce sol du Canada encore Français à plus d'un titre.

Cette tradition, pieusement conservée au milieu de nos Compatriotes, donne lieu à des réjouissances et à des manifestations bien propres à conserver parmi eux le souvenir de la Patrie absente.

Suivant l'usage, dès le matin du 14 Juillet, une Messe solennelle était célébrée pour la France dans l'Eglise Notre Dame de Montréal.

Un prêtre Français officiait, et ce fut également un prédicateur Français qui prononça l'allocution de circonstance devant un auditoire formé de l'élite de la population Française et Canadienne Française de notre Ville.

On remarquait dans l'assistance :

M. C. Alfred Kleczkowski, Consul Général de France à Montréal ; M. Duchastel de Montrouge, Chancelier du Consulat Général ; M. de Struve, Consul Général de Russie ; M. le Baron des Isles, Ministre Plénipotentiaire en retraite ; M. Helbronner, Président de l'Union Nationale Française ; M. Duboulay, Président de la Mutuelle Française.

En l'absence de son Président, M. C. A. Chouillou, retenu par une grave maladie, la Chambre de Commerce Française de Montréal, était représentée par M. le Comte de Siéyès, Président de la Société des Vétérans de Terre et de Mer, MM. E. Galibert, L. Hamon, etc.

On voyait encore parmi les personnages canadiens de marque assistant à la cérémonie, l'Honorable Juge Loranger, représentant l'Association Nationale St Jean Baptiste, l'Honorable M. Pérodeau, Conseiller Législatif, l'Honorable Juge Robidoux, Président de l'Alliance Française, etc., etc.

Dans l'après-midi, une fête brillante réunissait nos Compatriotes au Parc Riverside.

Par un temps splendide, on put assister à des représentations, des jeux, des courses, des divertissements, au milieu de cette bonne et franche gaieté française qui avait là belle occasion de se développer tout entière.

Le soir, des lanternes Vénitiennes aux couleurs de la France illuminaient le Parc, où se pressait la foule des Français, des Canadiens et même des Anglais venus pour fêter la bonne entente cordiale, et assister au superbe feu d'artifice qui devait clore la solennité.

Les fêtes se continuèrent deux jours encore. Leur produit étant destiné à l'œuvre si bienfaisante de l'Union Nationale Française, ne fallait-il pas les prolonger encore et donner à tous l'occasion d'allier ainsi le sourire et la charité qui vont si bien ensemble.

Aussi, français et étrangers, des milliers en profitèrent-ils et vinrent tous, en fêtant la France, laisser tomber, comme preuve de leur affection, l'obole destinée à ses fils malheureux.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Bureau Principal, No 9, Place d'Armes, Montréal

Capital payé - \$823,000

Bureau d'Administration

Monsieur G. N. DUCHARME	Président
Capitaliste de Montréal	
Monsieur G. B. BURLAND,	Vice-Président
Industriel de Montréal.	
L'HON. LS. BEAUBIEN,	Directeur
Ex-Ministre de l'Agriculture	
Monsieur H. LAPORTE,	Directeur
de l'épicerie en gros Laporte, Martin & Cie,	
Monsieur S. CARSLY	Directeur
Propriétaire de la maison "Carsley Montréal	
Monsieur TANCREDE BIENVENU	Gérant-Général
Monsieur ERNEST BRUNEL,	Assistant-Gérant
Monsieur A. S. HAMELIN	Auditeur

Succursales

MONTREAL : 316, rue Rachel, coin de la rue St-Hubert ; 271 rue Roy, St Louis de France ; 1138 rue Ontario, coin de la rue Panet ; Abattoirs de l'Est, rue Frontenac.
Berthierville, P.Q. ; D'Israeli, P.Q. ; St-Anselme, P. Q. ; Terrebonne, P. Q. ; St-Guillaume d'Upton, P.Q. ; Pierreville, P.Q. ; Valleyfield, P.Q. ; Ste-Scholastique, P.Q. ; Hull, P.Q. Cédar, Hull. P. Q.

Bureau des Commissaires-Censeurs

SIR ALEXANDRE LACOSTE,	Président
Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi	
Docteur E. PERSILLIER LACHAPELLE,	Vice-Président
L'Honorable ALF. A. THIBAUDEAU, Sénateur,	
de la maison Thibaudeau Frères, Montréal.	
L'Honorable LOMER GOUIN,	
Ministre des Travaux Publics de la Province de Québec.	
Docteur A. A. BERNARD	
L'Honorable JEAN GIROUARD, Conseiller Législatif.	

Département d'Epargnes

Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 4 p. c. l'an, suivant termes. Intérêt de 3 p. c. l'an payé sur dépôts payables à demande.

LIGNE "ALLAN"

Service direct le Havre-Montréal

Départs tous les 14 jours.

Frêt à des prix très réduits,

Passage en 2^{ème} classe fr. 225

PITT & SCOTT, Agents à Paris, 47 rue Cambon.

PARTIE NON OFFICIELLE

STATISTIQUES MENSUELLES

Importations et Exportations Canadiennes durant le mois d'Avril 1905.

Les statistiques officielles sur les importations et exportations canadiennes, indiquent une augmentation considérable dans les importations durant le mois d'Avril, de même qu'au cours de la période de 10 mois finissant avec Avril. Dans cette dernière pé-

riode, en effet, l'augmentation s'est élevée à plus de \$10,000,000.

Il est regrettable qu'on ne puisse en dire autant des exportations qui, durant le même laps de temps ont baissé de \$13,000,000. Il s'en suit donc que le commerce total du Canada, a subi, en dix mois, une diminution de \$3,000,000.

Ce sont les pêcheries, les mines, le bois et les produits manufacturés qui ont le plus contribué à l'augmentation des exportations en Avril, tandis que la diminution constatée au cours du même mois, a porté surtout sur l'agriculture, les animaux et leurs produits.

IMPORTATIONS

ENTRÉES POUR CONSOMMATION	MOIS D'AVRIL		DIX MOIS FINIS EN AVRIL	
	1904.	1905.	1904.	1905.
	\$	\$	\$	\$
Marchandises sujettes aux droits de douane.....	11,945,999	12,330,022	120,115,878	120,673,298
“ en franchise.....	8,154,769	8,378,400	75,508,602	79,304,078
Total.....	20,100,768	20,708,422	195,624,480	199,977,376
Monnaie et billon.....	139,719	58,584	3,648,024	9,574,439
Grand total.....	20,240,487	20,767,006	199,272,504	209,551,815
Droits de douane perçus.....	3,213,489	3,287,106	33,186,221	34,037,280

EXPORTATIONS

	MOIS D'AVRIL				DIX MOIS FINIS EN AVRIL			
	1904.		1905.		1904.		1905.	
	Intérieur	Etranger	Intérieur	Etranger	Intérieur	Etranger	Intérieur	Etranger
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Les mines.....	1,337,341	15,706	1,715,980	29,520	27,392,072	184,158	24,622,986	225,089
Les pêcheries.....	379,940	398,259	1,751	8,646,376	11,117	8,882,788	14,942
La forêt.....	1,108,561	826	1,571,230	897	25,791,206	265,826	24,802,682	109,097
Animaux et leurs produits.....	2,605,482	21,409	2,595,471	28,041	55,027,400	381,256	53,092,323	521,543
Agriculture.....	1,542,706	80,638	1,225,506	78,110	30,859,328	7,887,576	25,709,620	2,580,520
Manufactures.....	1,469,874	257,515	1,580,997	23,323	15,766,682	2,028,556	16,811,351	2,809,535
Divers.....	51,349	45,842	1,052	47,772	76,344	443,350	29,653	1,513,643
Total, marchandises.....	8,495,253	421,936	9,088,495	417,414	163,559,408	11,201,839	153,951,403	7,774,369
Monnaie et billon.....	38,124	33,241	469,700	673,825
Total gén'l, export.....	8,495,253	460,060	9,088,495	450,655	163,559,408	11,671,539	153,951,403	8,448,194

REVUE COMMERCIALE

La température plus élevée qui règne ici depuis quelques semaines, a ramené l'activité sur le marché ; le détail s'anime et l'on constate partout une bonne demande pour les marchandises spéciales à la saison.

Modes, tissus et lainages.—Les affaires, dans ce genre de commerce sont assez brillantes, les voyageurs sont maintenant en route avec leurs échantillons pour les marchandises d'automne, et l'on peut, dès maintenant, prévoir que cette saison sera fructueuse.

Une augmentation de 5 p. c. s'est produite dans la fabrication des vêtements, et, en particulier, de la lingerie. Ceci est dû à ce que les matières premières destinées aux manufactures, ont vu leurs prix augmentés dans la proportion suivante : le coton, 1 cent par livre, la laine, 1½ cent, la soie, 7½ cents et le caoutchouc, de 4 cents par livre également.

Des pluies prolongées, dans les régions du sud ouest ont compromis la récolte du coton, et, par suite causé la hausse actuelle, mais on ne croit pas que celle-ci soit de longue durée, car on a mis à profit les réserves de coton de récoltes précédentes, et celui-ci arrive en quantité suffisante pour faire face à toute éventualité.

Cuir et peaux.—La même indolence que nous constatons le mois dernier persiste encore sur ce marché. Les manufacturiers ne semblent pas portés à faire des achats de cuirs aussi considérables, et seule, la demande des manufactures anglaises a donné un peu d'animation aux ventes.

On s'attendait à une augmentation dans les prix des cuirs, mais ces prévisions ne se sont pas réalisées.

Quincaillerie.—On a dû constater déjà par nos précédents Bulletins, combien ce genre de commerce est florissant en ce pays, où la construction est elle-même si active. A peine y remarque-t-on, de temps en temps quelques signes de faiblesse de peu de durée. Actuellement, la quincaillerie pesante, les matériaux de construction métallique et autre, les ciments, les peintures sont en grande demande.

Epiceries et comestibles.—On cote à Montréal les fromages d'Ontario, de 9 à 10c., et ceux de la province de Québec de 9 cents $\frac{3}{4}$ à 9 cents $\frac{5}{8}$. L'an dernier, les prix étaient de 8 cents $\frac{1}{2}$ à 8 cents $\frac{3}{4}$. Malgré cette différence de prix, l'exportation est très forte pour l'Angleterre, où le marché semble épuisé.

En 1904, on avait du 1er mai au 1er juillet, exporté à Liverpool 421,178 boîtes de fromage; cette année, cette exportation a atteint, dans la même période 491,885 boîtes.

En 1903, dans le même laps de temps, le Canada a exporté 52,054 boîtes de beurre; en 1904, 67,587, et enfin cette année 104,036 boîtes, soit plus du double d'il y a deux ans.

Il est rumeur que nous aurons bientôt près de Montréal une des plus grandes beurreries du Canada dont le nom sera "Canada Produce Coy."

Des capitalistes de Toronto, Montréal, London et Hamilton ont déjà presque tout souscrit le capital de \$250,000 nécessaire et une charte fédérale a été demandée au gouvernement.

Cette crèmerie sera située non loin de Montréal et sa capacité sera de 20,000 livres de beurre par jour, beurre qu'on exportera en Angleterre en quantité beaucoup plus considérable que par le passé. La compagnie exportera aussi des œufs et des volailles. Toute la crème sera recueillie à une crèmerie centrale où les fermiers l'expédieront sur un rayon de 100 milles. Le bureau-chef sera à Montréal même et les opérations de la compagnie commenceront aussitôt que la compagnie aura reçu sa charte. Cette crèmerie ou beurrerie sera en quelque sorte une beurrerie modèle et plusieurs autres surgiront subséquemment dans plusieurs autres parties du Canada.

Cette nouvelle beurrerie répondra à la demande très considérable qui vient de l'étranger.

Peu de changement dans les prix du sucre qui se vend de \$5.40 à \$5.80 en boîtes de 50 livres.

Noix et amandes.—La demande est bonne et les prix sont cotés comme suit : amandes, de 10 cents à 10½ cents ; amandes écalées, 22½ cents ; Marbots, 9 cents ; noix de Grenoble, de 9½ cents à 10 cents ; Filberts, 8½ cents.

Ajoutons, pour finir, que les importations du Canada en Angleterre, durant le mois de juin dernier se détaillent comme suit :

15,886 bestiaux.....	\$278,751
1,830 moutons.....	2,088
709,400 quintaux de blé.....	206,289
105,300 " de farine.....	58,617
6,620 " de pois.....	2,278
154,005 " de lard.....	347,912
35,454 " de jambon.....	81,372
13,847 " de beurre.....	65,540
146,820 " de fromage.....	357,767
50 chevaux.....	1,840
Valeur totale.....	\$1,467,254

Une dépêche de Nelson, Colombie-Anglaise, dit que l'on vient de découvrir, dans la région de Poplar, la plus riche mine d'or du monde. Le minerai a donné aux essais des valeurs se montant à \$5,000 jusqu'à \$100,000 la tonne.

REVUE FINANCIERE

Depuis notre dernier rapport, le marché financier a été peu mouvementé, probablement à cause de la grande chaleur, qui a retenu un grand nombre de spéculateurs en dehors de la ville.

Les cours ont cependant monté et se montrent très fermes; les derniers rapports sur la récolte, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, sont excellents et donnent les plus belles expériences.

Aussi, tout semble indiquer que le mouvement de hausse continuera encore quelque temps, bien que plusieurs financiers de marque, et entre autres Lawson, prédisent un grand et prochain changement.

Certaines valeurs ont été particulièrement intéressantes; le Dominion Iron préférentiel, par exemple a monté, en deux jours, de 68 à 72 $\frac{3}{4}$, et la rumeur a couru qu'il paierait prochainement un dividende de 3 $\frac{1}{2}$. On dit la même chose du Détroit qui porterait son dividende à 5, à la prochaine occasion. Il est probable que le Power devra, en conséquence augmenter aussi son dividende qui est de 4, le public devant naturellement lui préférer le Détroit comme placement.

Somme toute, si l'on considère les nouvelles rassurantes qui arrivent sur les récoltes, les revenus des chemins de fer et les préliminaires de la paix en Orient, il est raisonnable de croire que le mouvement de hausse des derniers jours se continuera encore quelque temps.

Cette époque de l'année est celle où les Banques publient leurs rapports annuels.

Ces rapports ont été très satisfaisants, et sont une preuve de la prospérité générale qui règne dans le pays.

C'est ainsi qu'entr'autres, la Banque Union accuse un profit net de 15 p. c. sur le capital, pour l'année écoulée, soit \$382,173, ce qui lui est suffisant pour payer son dividende ordinaire de 7 p. c. et ajouter \$100,000 à sa réserve qui est maintenant de \$1,000,000, soit 44 p. c. du capital, et a doublé au cours des cinq dernières années.

La Banque Severeign, annonce également \$140,038 de profits nets pour l'année écoulée et un fonds de réserve de \$400,000.

La tendance à la consolidation des banques, qu'on avait constatée durant le dernier exercice, semble persister, on parle de la fusion de la Banque des Marchands avec la Banque de Montréal, ce qui formerait une institution financière d'une importance colossale.

On parle également de la fusion de plusieurs banques canadiennes-françaises, mais, il n'y a, paraît-il, encore rien de certain à ce sujet.

Un fait bien significatif s'est produit à la fin de la

première semaine de ce mois: la Banque de Montréal a été chargée d'émettre un emprunt Japonais sur le marché du Canada. Cette opération qui est une partie du troisième emprunt effectué par le Japon, se monte à la somme de \$150,000,000.

Il faut remarquer cependant que suivant la déclaration de M. Aird, Secrétaire de la Banque de Montréal, celle-ci n'agit, en quelque sorte que comme agent de New-York:

"Nous ne savons pas, a déclaré M. Aird à un représentant du "Canada", auquel nous empruntons ces détails, quel montant sera alloué au Canada, car la Banque de Montréal n'agit que comme agent des banques de New-York. L'emprunt total est de \$150,000,000 et il a été divisé entre trois pays qui chacun ont une allocation de \$50,000,000. Ces pays sont l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats Unis."

"Le dernier emprunt, dont une partie a été émise sur le marché de Montréal a été couvert sept fois et tout fait croire que l'emprunt actuel aura un succès au moins égal à celui du précédent"

"L'emprunt est fait par diverses banques de Londres, Berlin et New-York, et la Banque de Montréal qui est en correspondance avec ces banques, naturellement, a été chargée de lancer des souscriptions ici."

M. Giroux, gérant de la Banque d'Hochelega, à qui nous demandons quelques renseignements au sujet de l'emprunt nous dit: "Il est curieux de voir que ce dernier emprunt est lancé en Allemagne. Lors du premier emprunt japonais, des tentatives furent faites pour lancer des souscriptions en Allemagne, mais le gouvernement allemand refusa tout appui. Quand arriva le second emprunt, l'Allemagne à son tour sollicita une partie de l'emprunt. Pour rendre sa politesse à l'Allemagne, le Japon refusa."

"Enfin, cette fois-ci, l'Angleterre qui agit comme banquier du Japon a obtenu qu'une partie de l'emprunt soit accordée à l'Allemagne. Curieux effet des victoires japonaises."

"Les trois banques qui s'occupent de lancer l'emprunt sont la "National City Bank", la maison Kuhn Loeb et Cie et enfin, la "Hong-Kong & Shanghai Banking Association". Ces trois banques ont en main le total de l'emprunt et elles l'ont divisé entre les diverses banques du monde pour en faire faire l'émission."

M. Giroux ne sait pas le succès qu'aura l'emprunt ici, mais si on en juge par le dernier, ce succès sera très grand. Les souscriptions sont naturellement expédiées à New-York qui alloue ce que bon lui semble aux souscripteurs.

Comme placement, les certificats de l'emprunt ont une haute valeur représentant en effet du 5 $\frac{1}{2}$ p. c.

Voici maintenant notre tableau mensuel des valeurs les plus importantes cotées en Bourse de Montréal, leur cours actuel, le dernier dividende annuel ainsi que le revenu pour cent basé sur le cours actuel :

Valeurs	Cours actuel.	Dernier dividende.	Revenu pour cent.
Canadian Pacific Railway.....	152	6	3.94
Montreal Street ".....	223	10	4.48
Toronto " ".....	107	5	4.67
Detroit United ".....	93	4	4.30
Twin City R. T. Co.....	114	5	4.38
Mackay pfd.....	74	4	5.40
Montreal Light, Heat & Power Co..	92	4	4.34
Dominion Coal pfd.....	116	8	6.89
N. S. Steel Common.....	57	6	10.52
" pfd.....	63	8	12.69
Montreal Telegraph Co.....	159	8	5.03
Bell Telephone Co.....	154	8	5.19
Ogilvie Milling Co. pfd.....	130	7	5.38
Montreal Cotton Co.	117	9	7.69
Bank of Montreal.....	260	10	3.85
Molsons Bank.....	228	9	3.94
Merchants Bank.....	164	7	4.26
Banque d'Hochelega.....	137	7	5.10

Un mot des Etats-Unis, pour finir :

Aux Etats-Unis il se dépensera en dividendes pendant le mois de juillet, environ \$145,000,000 presque entièrement à New York.

AUX COMMERCANTS ET INDUSTRIELS FRANCAIS

L'Union des Associations des Anciens Elèves des Ecoles Supérieures de Commerce, nous prie de publier qu'elle a organisé à Paris, 15-17, rue Auber, un bureau central de placement, commun à toutes les Associations, et qui peut fournir des employés de toute catégorie, pourvus d'une instruction professionnelle très développée et capables de satisfaire aux exigences les plus variées du commerce.

Elle dispose constamment :

1o.—De débutants qui désirent mettre en pratique en France ou à l'étranger les connaissances qu'ils ont acquises.

2o.—Des employés déjà rompus aux affaires qui cherchent une situation plus en rapport avec leur âge, leur expérience et, quelquefois aussi, avec les capitaux dont ils disposent.

Les chefs de maisons étant, de leur côté souvent embarrassés de savoir où ils doivent s'adresser, pourront le faire aux bureaux de l'Union, 15 rue Auber.

Impressions Commerciales et Artistiques



Reliure

en Noir
et en Couleurs

Cartes, Circulaires,
Affiches, Livrets,

CATALOGUES

Brochures,

Journaux, Revues,

En-têtes de Lettres et de

Comptes, Enveloppes,

Étiquettes, Etc.

Livres-Blancs en tous genres

à des prix qui méritent considération.

Demandez-nous une soumission avant de placer votre prochaine commande d'Impressions ou de Reliure.

Phone, Main, 1656.

THE



**Montreal Printing & Publishing
Co., Ltd, 42, Place Jac.-Cartier, Montreal.**

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Montréal, Canada.

Spécialité de placements au Canada.

ACHAT ET VENTE DE VALEURS CANADIENNES.

Fonds d'Etat, obligations municipales, valeurs industrielles. (Chemins de fer, Tramways, Compagnies d'éclairage, gaz, électricité, mines.)
Achat et vente de propriétés foncières du Canada, réception et transmission des coupons, dividendes, int. et loyer, etc.

Administration d'immeubles, garde de titres; Coffres-forts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Docteur E. PERSILLIER LACHAPPELLE, Chevalier de la légion d'Honneur, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien, commissaire-censeur de la Banque Provinciale, Montréal, *Président*.

RODOLPHE FORGET, de la maison L. J. Forget & Co., Agents de change, Montréal. Second Vice-Président de la Montréal Light Heat & Power Co.
Vice-Président.

Honorable J. A. OUMET, juge de la Cour du Banc du Roi, Vice-Président du Crédit Foncier Franco-Canadien, administrateur de la Banque d'Épargne Montréal.

Honorable CHAS. E. DELORIMIER, juge à la Cour Supérieure, Montréal.
Honorable DAMIEN ROLLAND, Membre du Conseil Législatif, administrateur, de la Banque d'Hochelega, Montréal.

J. O. GRAVEL, commissaire-censeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Montréal.

A. E. DELORIMIER, Avocat, conseiller du Roi, Montréal.

JOSEPH ROBILLARD, négociant Montréal.

MARTIAL CHEVALIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, conseiller du commerce extérieur, Montréal.

C. A. GIROUX, Directeur de la Banque d'Hochelega, Montréal.

Renseignements fournis gratuitement.

SECRÉTAIRE,

J. THEO. LECLERC,

30 rue t. Jacques, Montréal Canada

TRANSPORTS ET NAVIGATION

TRANSPORTS.—L'avenir paraît brillant, au point de vue de la construction des chemins de fer, au Canada : on estime en effet, que d'ici à dix ans les sommes suivantes seront dépensées par les Compagnies Canadiennes pour l'établissement de nouvelles voies, le prolongement ou l'amélioration de celles existant dès maintenant :

Grand-Tronc-Pacifique... ..	\$200,000,000
Pacifique Canadien	120,000,000
Canadian Northeern	80,000,000
Total.....	\$400,000,000

Soit deux milliards de francs !

Il faut se rappeler que, durant les trente dernières années, les contributions du gouvernement fédéral, à la construction des chemins de fer au Canada, se sont élevées à plus de 240,000,000, soit un milliard, deux cents millions de francs.

La "Dominion Iron Co" qui avait reçu une commande de 25,000 tonnes de rails pour le Grand-Tronc-Pacifique, a fait, ces jours-ci, un premier envoi de 50 tonnes. Les machines nouvellement établies par cette puissante Compagnie peuvent fournir 58 rails par 30 minutes.

La construction du Transcontinental commence déjà à remplir les espérances qu'on avait fondées sur elle, au point de vue du développement de la région qu'elle traverse.

On apprend, en effet, que des ingénieurs occupés au tracé de la voie, dans le nord de la Province de Québec, viennent de découvrir un puits de pétrole naturel dont ils estiment la production à 700 barils par jour.

Bien plus, ce puits qui coule depuis une époque impossible à préciser, a formé un lac considérable de pétrole d'une exploitation facile et d'une richesse inépuisable, au nord du lac Témiscamingue.

La présence du pétrole dans cette région font croire qu'on y découvrira également sous peu des gisements importants de charbon de terre. Cette découverte est très importante, et sera une source de revenus considérable pour l'industrie de ce pays.

Les travaux du pont de Québec avancent rapidement ; les approches ont été dégagées, et les trains peuvent maintenant amener à pied d'œuvre les énormes pièces d'acier qui formeront la superstructure.

On rapporte que la "Electrical Development Company" est entrée en négociation avec la "Toronto Railway Company" et la "Toronto Electric Light Company", pour fournir à ces deux dernières compa-

gnies le pouvoir électrique dont elles ont besoin.

La "Electric Development Co." utilise les chutes du Niagara pour en retirer l'énergie électrique qu'elle enverra ensuite jusqu'à Toronto, à 160 kilomètres, au prix de trente cinq dollars par cheval moteur. On construit dès maintenant les conduits souterrains qui contiendront chacun huit câbles pouvant transporter une force électrique de 10,000 chevaux et dont on pourra augmenter le nombre, en raison de la progression des affaires des deux compagnies canadiennes.

NAVIGATION.—Les statistiques de la navigation, à Montréal, accusent une grande augmentation dans le nombre des passagers qui ont fréquenté nos lignes maritimes depuis le commencement de la saison.

Cet état de choses est naturellement favorisé par le beau résultat qu'ont obtenu les nouveaux navires à turbines de la Compagnie Allan, de même que par la sécurité offerte aux voyageurs par les améliorations apportées dernièrement à la route du St-Laurent. On y voit également une preuve de la prospérité du pays qui permet aux habitants de celui-ci de voyager à l'extérieur, et qui attire sur le territoire les étrangers en promenade ou en voyage d'affaires.

On remarque de plus que les voyageurs d'entre-pont sont moins nombreux qu'autrefois, tandis que les passagers de 1ère et de 2ème classe le sont de plus en plus.

Les chiffres suivants que nous communique la ligne Allan en font foi :

Nombre des passagers de Montréal à Liverpool :		
	1904	1905
Première classe.....	570	1,041
Deuxième classe.....	790	1,092
Entre-pont.....	1,145	1,135

Les chiffres couvrent la période écoulée entre l'ouverture de la navigation et la date actuelle.

Le gouvernement a voté un crédit de \$157,000 pour les travaux d'études au sujet du creusage d'un canal réunissant la baie Georgienne à Ottawa. Ce canal permettrait à des navires océaniques tirant 21 pieds, de remonter jusqu'au grands lacs, et de venir prendre leurs chargements à Fort William ou à Port Arthur pour les transporter ensuite directement dans n'importe quel port Européen.

Le tracé de ce canal considérable diminuerait de 300 à 400 milles, soit de 10 p. c. la distance qui sépare les lacs canadiens de Liverpool, par exemple.

Le 8 de ce mois, M. R. Préfontaine, ministre de la Marine et des Pêcheries invitait à une excursion dans le port de Montréal les membres de la Commission des Eaux Internationales.

Cette Commission a pour but de connaître l'opinion de la Ville de Montréal au sujet de la construction, par le Gouvernement des États-Unis, d'une écluse au pied du lac Erié.

On veut avant de commencer ces travaux, se rendre compte de leur influence sur le fleuve St Laurent dont on craint qu'ils n'abaissent le niveau de plusieurs pieds, ce qui serait désastreux pour le Canada.

Cette excursion qui comprenait une centaine de Sénateurs, de députés et d'hommes d'affaires du pays, et à laquelle avait été invité M. C. A. Chouillou, Président de notre Chambre, a eu un plein succès.

L'idée qui l'avait inspirée était de démontrer aux membres de la Commission Internationale l'importance du Port de Montréal, la grandeur des travaux qu'y a fait exécuter le Gouvernement Canadien, et de leur faire toucher du doigt l'intérêt qui existe pour tout le pays à ce que le niveau de la grande Route du St Laurent ne soit pas diminué par les travaux que le Gouvernement des États-Unis se propose d'effectuer lui-même dans le bassin des Grands lacs.

Les discours portant le cachet de la plus franche cordialité ont été prononcés, et font croire que les discussions qui vont se poursuivre le 11 de ce mois, au Board of Trade, avec la Commission Internationale, se termineront à l'avantage des deux pays.

LA PROCHAINE RECOLTE

Tous les yeux sont maintenant tournés vers la récolte.

Les rapports qui en arrivent de tous côtés, sont, du reste, exceptionnellement satisfaisants, qu'ils viennent d'Ontario, du Manitoba, ou du Nord-Ouest, ces grands centres producteurs, et attestent que le Canada, cette année encore, bénéficiera d'une récolte des plus abondantes.

Ces rapports sont fournis par les agents du gouvernement, des banques, des compagnies de chemin de fer ou d'agriculture en position de porter un jugement autorisé en la matière.

Un des agents du Pacifique Canadien, M. C. E. McPherson, récemment arrivé de Winnipeg à Montréal, estime que la récolte du blé dans le Nord Ouest et le Manitoba sera de 90,000,000 à 100,000,000 de boisseaux, et que la qualité du grain sera comparable à celle du meilleur qu'on ait encore récolté dans cette fertile région.

M. McPherson a passé de longues années au Nord-Ouest, et est parfaitement au courant des conditions physiques et climatiques de ce pays.

Les chiffres précédents, a-t-il déclaré, sont un simple estimé ; il y a cette année 1,000,000 d'acres de plus de terres cultivées dans notre contrée que l'an-

née dernière, l'avenir est incertain, et personne ne peut prédire infailliblement le chiffre qu'atteindra la moisson.

Nous aurons certainement 90,000,000 de boisseaux : irons nous à 100,000,000, je n'en serais nullement surpris, mais, d'après les apparences actuelles, nous aurons certainement un excédent de plusieurs millions de boisseaux sur la dernière récolte.

Les fermiers se préparent en conséquence et espèrent, malgré le surcroît de travail qu'ils auront, faire leur moisson avec moins de peine que par le passé, en raison du flot d'émigration qui s'est porté vers leur contrée. On estime que la prochaine récolte sera la plus occupée qu'on ait traversée dans cette partie du Canada.

Ces paroles prononcées vers le milieu de Juin n'ont fait que se confirmer avec l'avancement de la saison. Il y a eu un peu trop de pluie depuis cette époque, et l'on demandait du temps sec et beau : il est venu et a fait beaucoup de bien. Le blé est bien enraciné cette année, et tout ce qu'on désire maintenant, c'est une bonne température en Juillet.

Voici un tableau statistique de la moyenne par acre, préparé par M. F. O. Fowler, secrétaire du "Winnipeg Grain Exchange", comparant les prévisions de 1904 avec celles de 1905 :

Grain	1904	1905	Augmentation p. c.
Blé.....	3,402,400	4,019,000	17½
Avoine...	1,206,000	1,423,000	18
Orge	392,000	433,000	10½
Lin.....	46,000	34,900	25 de diminution.

Dans Ontario, on aura une des plus abondantes récoltes de foin qu'on ait encore vues par toute cette province. Là où la hauteur du foin est moindre, son épaisseur est telle qu'on se demande si l'on pourra le maintenir en bon ordre jusqu'au bout.

La récolte de blé sera également abondante, de même que celle de l'avoine et de l'orge. La pluie avait un instant affecté le maïs mais celui-ci se relève maintenant de cet accident.

Dans la plupart des districts où les pois et les fèves forment une part considérable de la récolte, les prévisions sont aussi des plus encourageantes.

Les pommes, cependant, laissent un peu à désirer, et resteront, probablement au-dessous de la moyenne habituelle, dans Ontario. Toutefois, il n'en est pas de même pour les régions environnant Montréal, où l'on s'attend à une récolte considérable. Les pommes précoces ne seront pas si abondantes que l'année dernière, mais les Fameuses seront en quantité remarquable.

AUX VOYAGEURS DE COMMERCE

Projet de loi leur imposant une licence de \$300

Dans notre dernier numéro, nous annonçons qu'une résolution avait été déposée devant la Chambre, à Québec, à l'effet :— "de fixer à trois cents dollars la licence pour agir comme voyageur de commerce, en sollicitant ou en prenant des commandes pour ventes d'effets, produits ou marchandises, autres que des boissons enivrantes, sur échantillons ou listes de prix, pour une personne, corporation ou société n'ayant aucune place d'affaires au Canada."

Voici, maintenant, des détails sur cette nouvelle loi :

"La licence en question devra être renouvelée le 1^{er} Mai de chaque année.

"Toute personne en contravention avec cette loi, sera passible d'une amende n'excédant pas mille dollars, mais non moindre que cinq cents dollars pour chaque infraction, et personne ne pourra prêter sa licence à un autre sans encourir une nouvelle amende de trois cents dollars."

Cette taxe a donné lieu à une agitation assez considérable au Canada et même en Angleterre. Les journaux canadiens approuvent ou désapprouvent la nouvelle mesure.

Pour nous, nous nous étions contentés, dans notre dernier Bulletin, de publier purement et simplement le projet de loi en question ; mais aujourd'hui il nous arrive contre lui, d'outre-mer, de nombreuses lettres de protestation.

Evidemment, chacun est libre de faire la loi dans sa maison, mais si, en vertu de ce principe, la Belgique, la France, l'Angleterre ou même les Etats Unis s'avisent aujourd'hui ou demain de frapper d'une semblable taxe les voyageurs des maisons canadiennes, nous doutons fort que cette mesure fut applaudie de ceux qui l'approuvent quand elle est appliquée de ce côté-ci de l'Océan.

On nous dit, pour la justifier, que les voyageurs étrangers viennent faire ici concurrence aux maisons canadiennes : il nous avait toujours semblé, au contraire, qu'ils venaient alimenter le commerce de ces maisons.

On nous dit que la loi aura pour effet d'obliger les maisons étrangères de se faire représenter sur notre marché par des maisons canadiennes. Nous avons toujours cru qu'une maison si bien établie qu'elle soit, ne saura jamais remplacer un voyageur. Celle là, en effet, attend la clientèle, celui-ci la recherche : entre les deux, les maisons productrices n'hésiteront jamais.

On prétend protéger les maisons canadiennes : Il faudrait craindre plutôt de dépouiller les unes sous

prétexte de protéger les autres. Le voyageur de commerce, en effet, n'est pas seulement fournisseur, au cours de ses voyages, il est aussi client, et il ne lui faut pas un long séjour dans un pays, pour que ses frais d'hôtel et son billet de chemin de fer, dont on parle si dédaigneusement, atteignent, et même dépassent 300 dollars. A qui donc ceux-ci ont-ils donc profité, si ce n'est à des maisons canadiennes ?

Qu'il nous soit permis, de dire franchement que la nouvelle loi nous paraît une entrave au commerce, qui en a pourtant assez déjà, sinon trop.

La prohibition appelle l'abus, ce sont toujours les droits de douane les plus exorbitants qui auront attiré le plus de fraudes, et spécialement dans le cas qui nous occupe, il ne sera pas très-difficile d'éluder la loi.

Ceux à qui il répugnera d'agir ainsi, sont évidemment les bons voyageurs : ceux-ci ne viendront plus dans la province de Québec, payer d'avance une taxe arbitraire sur des affaires non encore engagées, et dont le résultat, après tout, est toujours douteux. Les autres provinces sont là qui les attendent et leur réservent bon accueil.

Quant à ceux qui voudront agir par la fraude, et comme nous venons de le dire, ils n'auront pas beaucoup de mal à y réussir, ceux-là resteront dans la province de Québec : puisse-t-elle ne rien perdre au change.

Mais, supposons qu'il n'en soit pas ainsi, et que les anciens voyageurs continuent comme par le passé à visiter la province de Québec : y a-t-il quelque part un homme assez peu raisonnable pour croire que les maisons qui envoient ici ces voyageurs seront assez naïves pour supporter la taxe de 300 dollars ?

Non, n'est-ce pas. Et qui donc la paiera, alors ?

Les maisons canadiennes, et, par contrecoup, les consommateurs canadiens à qui l'on fera de nouveaux prix, augmentés d'un tant pour cent combiné de façon à payer la fameuse licence qui devait les protéger !

Supposons même que cette loi soit un remède à un mal existant, ce qui n'a jamais été prouvé, et qui est loin de l'être, il faut prendre garde que le remède imaginé ne soit pire que le mal, comme il en a tout l'air, dans le cas présent.

Sous prétexte, en effet, de sauvegarder les intérêts de quelques maisons de gros, qu'on prétend si dangereusement menacées par les voyageurs de commerce, il semble qu'on ait oublié la mauvaise impression que ne manquera pas de produire la taxe nouvelle sur les maisons étrangères, accoutumées à voir partout leurs représentants accueillis à portes grandes ouvertes.

Enfin, ces Représentants à leur retour du Canada, parlaient favorablement de ce pays qu'ils venaient de

quitter, ils le faisaient connaître autour d'eux, expliquant la façon dont s'y traitent les affaires, créant, peut-être, même sans le savoir, de nouveaux courants commerciaux entre ce pays et le leur, en un mot faisant au Canada la réclame solide du témoin qui a vu, qui a expérimenté, par lui-même ; cette réclame certes, n'était pas une quantité négligeable : que va-t-elle devenir avec la nouvelle taxe ?

Voici, *in-extenso*, le texte officiel de la nouvelle Loi :

BILL

Loi amendant la loi concernant les licences, et les taxes sur les Compagnies et les Corporations Commerciales.

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

I. L'Article 229 de la loi des licences de Québec, 63 Victoria, chapitre 12, est amendé en ajoutant après le mot : "ménagerie", dans la seizième ligne le paragraphe suivant :

"5. D'agir comme voyageur de commerce en sollicitant ou en prenant des commandes pour, ou en vendant ou en annonçant ou en offrant en vente des effets, produits ou marchandises, autres que des boissons enivrantes, sur échantillon, catalogue ou liste de prix, pour une personne, une société ou une corporation n'ayant aucune place d'affaires en Canada."

2. La section et les articles suivants sont ajoutés après la section 341d de la dite loi :

"Section VIIIe

DES VOYAGEURS DE COMMERCE REPRESENTANT DES PERSONNES, ETC., N'AYANT AUCUNE PLACE D'AFFAIRES EN CANADA.

"341e. Toute personne désirant agir comme voyageur de commerce en sollicitant ou en prenant des commandes pour, ou en vendant, ou en annonçant ou en offrant en vente des effets, produits ou marchandises, autres que des boissons enivrantes, sur échantillon, catalogue ou liste de prix, pour une personne, une société ou une corporation n'ayant pas de siège d'affaires en Canada, devra préalablement obtenir une licence à cet effet du percepteur du revenu de la province pour le district dans lequel elle commence ses opérations dans la province.

Cette licence est, sujet à l'article 9 de cette loi, accordée pour une année et expire le premier jour du mois de Mai subséquent à son octroi.

"341f. Toute personne agissant comme voyageur de commerce en sollicitant ou en prenant des commandes pour, ou en vendant, ou en annonçant ou en offrant en vente des effets, produits ou marchandises, autres que des boissons enivrantes sur échantillon, catalogue ou liste de prix, pour une personne, une société ou une corporation n'ayant pas une place d'affaires en Canada, si elle n'est pas porteur d'une licence à cet effet alors en vigueur, est passible d'une amende d'au plus mille piastres et d'au moins cinq cents piastres pour chaque infraction.

"341g. Toute telle personne doit exhiber sa licence à tout percepteur du revenu de la province, ou à toute personne autorisée à cet effet par un percepteur du revenu, et, à défaut de se faire,

cette personne est considérée comme n'ayant pas de licence et est punie en conséquence.

"341h. Aucun voyageur de commerce licencié comme susdit ne doit prêter sa licence à un autre sous peine d'une amende de trois cents piastres pour chaque offense."

3. L'Article 342 de la dite loi est amendé en y ajoutant ce qui suit :

"X. VOYAGEURS DE COMMERCE REPRESENTANT DES PERSONNES, ETC., N'AYANT AUCUNE PLACE D'AFFAIRES EN CANADA

Pour chaque licence pour agir comme voyageur de commerce en sollicitant ou en prenant des commandes pour, ou en vendant ou en annonçant ou en offrant en vente des effets, produits ou marchandises, autres que des boissons enivrantes sur échantillon, catalogue ou liste de prix, pour une personne, une société ou une corporation n'ayant aucune place d'affaires en Canada, \$300.00.

REVUE ECONOMIQUE INTERNATIONALE

INDEX

Editorial : 1. La Marine Marchande Française et le Commerce Maritime de la France, *Paul de Rousiers, Secrétaire général du Comité central des armateurs de France.* II. L'Emigration Hongroise, *Comte Joseph Mailath, Membre de la Chambre des Magnats de Hongrie.* III. La Statistique Allemande de la Production, 1er article.—Charbon et fer, *Prof. D. O. Ballod.* IV. La Situation Economique de l'Inde Néerlandaise, *C. Th. Van Deventer.* La Conférence de Berne Concernant la Protection Ouvrière, *Ernest Mahaim, Professeur à l'Université de Liège.* La Conférence Economique Internationale de Berlin : *L. Hennebicq.* La Vie Economique : I. Les voies de pénétration du Yunnan, *Cammaerts.* II. L'organisation de la défense des intérêts économiques en Allemagne, ***. III. La lutte sur le marché international du pétrole : *Dr L. Mueffelman.* La Vie Financière, *A. Aupetit.* Chronique Coloniale, *R. Vauthier.* La Vie Scientifique : 1. Systèmes généraux d'impôts, *par René Stourm, de l'Institut.*—2. La Politique franco anglaise, *G. L. Jarry.* 3. Les fonctions naturelles de l'Etat et la politique économique de l'Allemagne contemporaine, *par Eberhard d'Avis.*

Le prix d'abonnement est à 56 francs pour tous les pays de l'Union postale. Le numéro 5 francs.

On s'abonne à l'Office de la Revue, à Bruxelles : Félix Alcan, 108, Boulevard Saint-Germain, à Paris ; Puttkammer & Muhlbrecht, Französischestrass, 28, à Berlin ; Socecu & Cie, à Bucarest ; Georg & Cie, à Genève ; G.-E. Stechert & Co, 129-133 W. 20th Street, à New-York ; J.-A. Rodrigues & Cie, à Lisbonne ; Georges Rousseau, à Odessa ; Librairie S. H. Weiss, à Constantinople ; Adrian Romo, à Madrid ; K. L. Ricker, à Saint-Petersbourg ; A. E. Espiasse, à Buenos-Ayres, et chez tous les libraires.

LES MANUFACTURIERS CANADIENS

Le voyage de la "Canadian Manufacturer's Association", dont nous entretenons nos lecteurs dans notre dernier numéro, paraît avoir eu un grand succès.

Réceptions chaleureuses, applaudissements, invitations, paroles flatteuses, rien ne leur a été épargné. Les Chambres de Commerce de Leith, d'Edimbourg, de Londres, Lord Roseberry, le duc de Buecleuch, le duc de Sutherland, Lord Strathcona, le Heighty Club, les Lords-Maires, en un mot toutes les sommités politiques et commerciales du Royaume Uni se sont donné la main pour leur faire un grandiose et sympathique accueil.

Voici maintenant que la Chambre de Commerce de Paris, par l'entremise de l'ambassade française à Londres, a fait parvenir à l'Association une cordiale invitation de visiter la métropole française.

Cette invitation a été acceptée, et la réception faite à l'Association Canadienne, n'a cédé en rien, disent les journaux, aux plus enthousiastes que celle ci avait déjà rencontrées en Angleterre.

Le conseil municipal de la capitale française s'était joint à la Chambre de Commerce pour souhaiter bienvenue aux visiteurs dont les représentants eurent l'occasion d'exposer leurs vues dans des discours partout écoutés avec la plus grande attention.

C'est dans les termes suivants qu'un des principaux quotidiens de Montréal, "Le Canada", commente cette visite :

"Quoiqu'une journée ou deux soient un temps bien court pour que les manufacturiers puissent les mettre à profit, pour jeter un coup d'œil sur l'industrie parisienne, industrie toute spéciale, qui les intéresse énormément, nous aurons beaucoup de plaisir à les voir ainsi consacrer, au nom du Canada, l'entente cordiale, dont nous ne sommes pas les moins chaleureux partisans.

"Nous espérons qu'ils en reviendront, non seulement enchantés de la réception cordiale et chaleureuse qui ne saurait manquer de les y attendre, mais mieux disposés à nous aider à élargir nos relations d'affaires avec la France dont l'industrie ne concurrence la nôtre que sur bien peu d'articles.

"Nous augurons, pour notre part, d'excellents résultats, même de cette courte visite à nos cousins de France, à qui nos manufacturiers ne manqueront pas, d'ailleurs, de faire comprendre qu'il y a, chez nous, une foule de choses qu'ils pourraient avantageusement acheter de préférence à celles d'autres provenances."

DOUANES CANADIENNES

Les rapports officiels pour le port de Montréal accusent une recette totale de \$11,591,656.70, pour l'année fiscale expirée le 30 juin dernier. Comparée à celle de l'année précédente, qui avait été de \$12,437,927.23, cette recette accuse un déficit de \$846,271.25, soit 4,231,356.25 de francs.

Cette diminution est attribuée à trois causes : revenu moins grand sur l'importation du sucre, amoindrissement de celle des locomotives, et enfin l'action de la Ligne transatlantique du Pacifique Canadien, dirigeant directement les marchandises importées par elle vers leurs destinations de l'Ouest, où les droits sont perçus.

Le tableau suivant indique les montants des droits perçus durant chacun des mois des années fiscales 1903-1904 et 1904-1905 :

	1903-4.	1904-5.
Juillet.....	\$ 1,305,460.87	\$ 1,033, 54.26
Août.....	1,186,775.13	1,137,706.35
Septembre.....	1,188,291.42	926,893.75
Octobre.....	1,068,792.11	972,851.10
Novembre.....	1,040,103.34	976,749.59
Décembre.....	989,844.63	952,556.84
Janvier.....	927,120.96	862,069.50
Février.....	865,749.66	879,171.76
Mars.....	1,120,754.10	938,017.65
Avril.....	808,861.16	791,664.79
Mai.....	968,793.67	1,066,883.17
Juin.....	1,067,380.88	1,053,737.94
	<u>\$12,437,927.93</u>	<u>\$11,591,656.70</u>
Diminution pour 1904 1905.....		\$846,271.25

OFFRES ET DEMANDES

Nous donnons la publicité de notre Bulletin aux demandes de représentations ou offres de services qui nous sont adressées.

Le rôle de la Chambre de Commerce se borne pour toutes ces indications, à mettre en rapport les intéressés sans engager sa responsabilité.

1^o OFFRES D'AGENCE

VINS, SPIRITUEUX ET LIQUEURS.

129. Une maison de Bourgogne demande un agent au Canada pour la vente de ses vins et eaux de vie de marc.
130. Une maison de Cognac demande pour le Dominion un agent actif pour le placement d'une bonne marque de "Brandy".
131. Une maison de Reims demande à Montréal ou un grand centre canadien un représentant pour la vente de ses champagnes.

ALIMENTATION.

132. Une maison de Concarneau [Faustère] demande pour le Canada un bon agent pour la vente de conserves alimentaires renommées.
133. Une bonne maison de Bordeaux ayant déjà clientèle au Canada demande un agent actif pour la vente de ses huiles d'olives et conserves.

MERCERIE, MARCHANDISES SECHES.

134. Une manufacture de tresses et lacets de la région Lyonnaise demande à être représentée au Canada.

BROSSERIE.

135. Une fabrique de ces articles aux environs de Paris, demande un agent à Montréal ou un grand centre canadien.

INDUSTRIES METALLURGIQUES ET DIVERS.

136. Un fabricant d'appareils à vapeur, à Paris, demande un agent au Dominion.
137. Une fabrique d'instruments de pesage, aux environs de Paris, demande un représentant au Canada.
138. Une carderie métallique Française demande à être représentée à Montréal.
139. Une usine Parisienne de siphons seltogènes demande un agent actif au Canada.

IIo DEMANDES D'AGENCES

30. Une maison de représentation de Paris demande à représenter fabrique canadienne de couleurs et vernis.
31. Une maison du même genre, à Nantes, demande à entrer en relations avec exportateurs canadiens.
32. Une autre maison à Paris désirerait représenter sur le marché français un groupe d'exportateurs canadiens de matières premières.

A VENDRE**Matériel de filature de laines peignées**

Un filateur Français de laines peignées céderait à industriel canadien son matériel de tout premier ordre et en excellent état. Se chargerait du montage. Pour tout renseignement s'adresser à la Chambre de Commerce Française de Montréal.

Les personnes qui désirent correspondre avec la Chambre de Commerce Française au sujet de ces Offres et Demandes d'Agence, sont priées de relater soigneusement le numéro sous lequel chacune d'elles a paru au Bulletin.

MANIFESTES DE BATEAUX AYANT QUITTÉ LE PORT DURANT LA DERNIERE QUINZAIN*SS. "Kensington" pour Liverpool.*

Grains : Maïs : 45,453 boisseaux. Blé : 24,001 boisseaux. Farine : 2,450 sacs. Beurre : 4720 boîtes. Fromages : 13,550 boîtes. Viandes : Lard fumé : 5 caisses. Langues fumées : 210 caisses. Lard : 3,500 boîtes. Diverses : 4,100 boîtes et 475 caisses ; 2,980 boîtes Viande gelée. Cuirs : 31 balles, 5 caisses. Foin : 2,000 balles. Bois de charpente : 41,000 pièces. Divers : Papiers : 480 rouleaux, et 60 caisses marchandises diverses.

SS. "Samartian" pour le Havre.

Homards : 102 caisses. Bois : 4,059 madriers. Potasse : 17 barils. Minerai : 11 sacs. Laines : 1 caisse. Liqueurs : 7 caisses. Divers : 1 Bicyclette, 1 Foyer. Bestiaux : 249 têtes.

SS. "Montreal" pour Anvers.

Blé : 80,021 boisseaux. Farine : 1,200 sacs. Lard : 680 tonneaux, 1,700 caisses. Bois de charpente : 22, 194 pièces et madriers. Cuirs : 30 balles. Divers : Machines à écrire : 4 caisses. Armes de chasse : 1 caisse ; Livres : 23 caisses ; Tourteaux : 3,953 boîtes ; Amiante : 2,679 sacs. Acétate de chaux : 1,638 sacs. Minerai : 9708 sacs. Charbon de bois : 541 sacs. Machines à laver : 300. Orgues : 5. Crins : 1 balle. Chaines : 1 fardeau. Tonneaux : 142 ; Rognures de fer blanc : 800 balles. Aluminium : 243 boîtes. Marchandises diverses : 50 caisses. Articles en fer divers : 62 pièces.

SS. "Corinthian" pour Glasgow.

Froment : 32,000 boisseaux. Maïs : 51,800 boisseaux. Farine : 4,799 sacs. Beurre : 1,775 boîtes. Fromages : 798 boîtes. Provisions : 150 barils de Lard. Sucre d'érable : 1 baril. Viande de conserves diverses : 800 caisses. Foin : 2,300 balles. Bois de charpente : 8,600 pièces et madriers. Cuirs : 10 balles. Divers : Machinerie : 55 pièces diverses. Cirage : 11 caisses. Oxyde : 119 balles. Siccatis : 20 boîtes. Amiante : 400 sacs. Fil de fer : 43 charges. 2 Cabrioles. Divers : 50 caisses ; Bestiaux : 696 têtes.

SS. Fremona pour Londres.

Grains : Blé, 42,855 boisseaux. Farine : 1,500 sacs. Fromage : 27,714 boîtes. Provisions : 1,150 boîtes de viande de conserve. Foin : 1,900 balles. Bois de champêtre : 1,362 pièces. Cuirs : 5 balles. Selles et harnais : 1 caisse. Sucreries : 7 caisses. Bestiaux : 467 têtes.

MEMBRES DE LA CHAMBRE

MEMBRES D'HONNEUR

- M. KLECZKOWSKI, Consul Général de France dans la Puissance du Canada, Montréal.
 M. COCHERY, Député, Ancien Ministre des Finances, Paris.
 M. J. SIEGFRIED, Député, ancien Ministre du Commerce, Paris.
 M. RICHARD WADDINGTON, Sénateur, Président de la Chambre de Commerce de Rouen.
 M. C. R. DES ISLES, Ministre Plénipotentiaire Honoraire de France, Montréal.
 M. G. BALCER, Agent Consulaire de France à Trois-Rivières.
 M. AUGUSTE GIRARD, Négociant, Ancien Agent Consulaire de France, à Montréal.

MEMBRES ACTIFS

- Aigneaux, Paul (d')**, Directeur, pour le Canada, de la maison Révillon frères de Paris, 134, rue McGill, Montréal.
Auzias-Turenne, R., agent consulaire de France à Dawson City, Klondike, Territoire du Yukon, Seattle, Wash., U. S. A., et Montréal.
Beullac, Pierre, Avocat, 2, Place d'Armes, Montréal.
Birchal d'Aoust, O., Financier, 147, rue Cherrier, Montréal.
Chevalier, M., Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 30, rue St-Jacques, à Montréal.
Chouillou, C. Alfred, de la maison C. A. Chouillou et Cie, Importation et Exportation, 14, Place Royale, à Montréal.
Dr Sacourt, P., Industriel, 58, rue Wellington, Montréal.
Des Etangs, George, Agriculteur, Distillateur, 127, rue Drummond, à Montréal, et à Beauharnois, P. Q.
Devin, Ch., Représentant de commerce, 1108a, rue de Montigny, à Montréal.
Dubost, Auguste, Marchand de nouveautés, 1127, rue Ontario, à Montréal.
Galibert, Calixte, Tanneur, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
Galibert, Emile, Chevalier de la Légion d'Honneur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison C. Galibert et Fils, Commerçants en peaux et laines, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
Galibert, Frédéric, Fabricant de gants, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
Galibert, Paul, Tanneur, 18, rue Lemoine, à Montréal.
Gosset, L., Agent, 71, rue Dubord, Montréal.
Hamon, Louis, Commerçant, 246, rue Bishop, à Montréal.
Jonas, Henri, Conseiller du Commerce Extérieur de France, de la maison Henri Jonas et Cie, Produits alimentaires et Essences, 389, rue St-Paul, à Montréal.
Lair, Paul, Manufacturier, 1240, rue Notre-Dame, Montréal.
Quittard, A., Agent, Great North Western Telegraph Building, Montréal.
Revillon, Victor, Négociant, 77, rue de Rivoli, Paris.
Revol, F., de la maison Perrin Frères, 230, rue McGill, à Montréal.
Rougier, Victor, de la maison Rougier Frères, Importateurs de produits français, 1597, rue Notre-Dame, à Montréal.
Sâlone J., Sous-Directeur de la maison Révillon Frère, de Paris, 134, rue McGill, Montréal.
Savarin, Jules, Représentant de la Cie d'Assurances "La Métropolitaine", 1738, rue Ste-Catherine, à Montréal.
Schwob, Moise, Importateur de montres et diamants, 574, rue Craig, à Montréal.
Siéyès, J., (de), B. P., 327, Montréal.
Variclé, Antoine, Dawson City, (Yukon) et Montréal.
Variclé-Fortin, M., Dawson City (Yukon) et Montréal.

MEMBRES ADHERENTS

- Chambres de Commerce (Les) d'Avignon, d'Annonay, d'Alger, d'Angers, de Bordeaux, de Beauvais et de l'Oise, de Bayonne, de Boulogne-sur-Mer, de Calais, de Caen, de Dunkerque, d'Elbeuf, du Havre, de Honfleur, de Lille, de Limoges, de Lyon, de Marseille, du Mans, de Nantes, de Paris, de La Rochelle, de Rouen, de Roubaix, de Reims, de St-Etienne, de St-Nazaire, de St-Malo, de Toulouse.**
Abitbol, aîné, 6 Boulevard National, Oran. Dépositaire de la Raffinerie de Pétrole du Midi; Pluche & Cie, Paris; de la maison José Carsi et Brunet, Valence, [Espagne], Agent de la Société Anonyme des Raffinerie et Sucrierie Say, Paris, Agent pour le Maroc, de la Raffinerie et Sucrierie d'Egypte du Caire, et Exportateur de Liège et Peaux pour l'Amérique du Nord.
Alioth, Marcel, Huiles d'olives, 22, rue St-Rémi, à Bordeaux.
Alliaume, F., Cordons de montres, 10, rue Auguste Barbier, à Paris.
Amieux, M., et Cie, à Chantenay-ès-Nantes, (L. I.).
Anastay Frères, Savonnerie, Marseille.
Anglade & Cie, Vins, Bordeaux.
Antony, J., Laines, à Mazamet, France.
Arvieux, Ch. A., Négociant, Cette, présenté par M. G. Vennat, 13, rue St-Jean, Montréal.
G. Besse, Vins & Spiritueux, Bordeaux.
Béziers, R. & Cie, Conserves Alimentaires, Lorient.
Biscuits Pernot, [Manufacture des], 5 Usines, Direction Générale à Dijon, France.
Blanc et Fils, Manufacturiers de pâtes alimentaires, semoules et tapiocas, à Valence-sur-Rhône, France.
Blanc, Marius, 3 Palais de la Bourse, Marseille.
Blanchard, G., & Cie., Conserves alimentaires, 215, rue de Belleville, à Paris. Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie., 389, rue St-Paul, à Montréal.
Boissonnet, E., Porcelaine, St-Vallier, (Drôme).
L. Boiteau & Cie, Cognacs à Angoulême.
Bon Marché, (Les Magasins du), à Paris, France.
Borgeaud, Jules, Exportateur, à Alger.
Bourgeois, Négociant, Vaudreuil Canada; et Paris, France.
Bourgeois, E., porcelaines et cristaux, 21, rue Drouot, Paris.
Firmin Brayer, Strickler & Cie, Commission, 37 Boulevard de Strasbourg, Paris.

- Brisebard, Ch., Horlogerie de précision, 23, rue Gambetta, Besançon.
- Brunet, Maurice, et A. Marchand, Représentation, 16, rue des Coutures St-Gervais, à Paris, France.
- Bureau International pour le Commerce et l'Industrie, Paris.
- Cailhol Tornatore, Fruits secs, 24, rue Pierre-qui-Rage, à Marseille, France.
- Camus Frères, Eaux de Vie, Cognac.
- Canaud, Nordlindh & Cie, Agents Maritimes, à La Rochelle, Pallice.
- A. Carpentier & Cie, Vins, à Bordeaux.
- Carret, J. & ses Fils, Pâte Alimentaires, Lyon.
- Cartierferréol, Essences, rue du Chevalier Rose, 6, Marseille.
- Casiez Bourgeois, Chicorée, Cambrai Nord.
- Cauvin-Yvose, E., toiles écruës, 50, rue de Lyon, Paris.
- Cazanove, F., Liqueurs, 13, rue Turenne, à Bordeaux.
- J. Chaigneau & Cie, Vins, Bordeaux.
- Chancerelle, Alfred, Sarcomes à l'huile, Concarneau.
- Chandon & Cie, à Epernay, (Marne).
- Chatenet & Cie, Transitaires, 1, rue du Chapeau Rouge, à Bordeaux.
- Chambre Syndicale des Automobiles, 6, Place de la Concorde, Paris, France.
- Chambre Syndicale des Exportateurs et Importateurs de France, 10, rue de Lancry, Paris, France.
- Chambre Syndicale de la Fabrique Lyonnaise, 1, rue du Bât d'argent, Lyon, France.
- Chambre Syndicale de la Ganterie et des Peaux pour Gants, 10 rue de Lancry, Paris.
- Chambre Syndicale des Produits Pharmaceutiques, Paris.
- Chassaing & Cie, Négociants, Paris.
- Alexis Chaussepied, Vins mousseux, St-Hilaire, St Florent près Saumur.
- Chevalier-Appert, A., Conserves alimentaires, 30, rue de la Mare, à Paris.
- China Brun Perod & Cie, Distillateurs, Voiron.
- Coignet, Ed., Ingénieur civil, Officier de la Légion d'Honneur, 20, rue de Londres, à Paris, France.
- Compagnie d'Entreposage Frigorifique, Paris.
- Compagnies des Thés de l'Annam, 152, rue Consolat, Marseille, France.
- Cie Française de Câbles Télégraphiques, 39 Avenue de l'Opéra, Paris.
- Cie Générale des Produits Chimiques du Midi, Marseilles.
- Colcombet, F. & Cie, Manufacture de rubans, à St-Etienne, (Loire).
- Colcombet Frères, Vins de Champagne et de Bourgogne, à Mercurey.
- Coste, E., Commissionnaire, 14, rue Ausone, à Bordeaux.
- Cottet Frères, Lunetterie, à Morez-du-Jura.
- Couret Frères, Savonnerie, Marseille.
- G. Courtin, Conserves alimentaires, Concarneau.
- Crédit Lyonnais, Société Anonyme, capital entièrement versé: 250 millions Paris.
- Crouzet, H., Fondateur de cloches, à Louviers, France.
- R. Cusin Gogat, Ananas en conserves, Bordeaux.
- Damoy, Julien, Négociant, 31, Boulevard Sébastopol, Paris.
- Daure, Paulin & Cie, Laines et peaux, Mazamet, (Tarn).
- A. Debenedetti, Huiles de table, Nice.
- Deberny & Cie, Fondateurs en caractères 58, rue d'Hauteville, à Paris. Représentés au Canada par M. G. Vennat, 51 rue St-François-Xavier.
- Debouchaud & Cie, Fabrique de feutre en tous genres pour papeteries à Nersac, (Charente).
- Deburghgraeve, J., Négociant en laines, à Orléans, France.
- Etablissements Decauville aîné, Chemins de fer et automobiles, à Petit Bourg.
- P. Debrénois, Directeur d'assurances, New-York.
- Desjallier-Deshusjes, Confiseries, à Versoisy, Suisse.
- Dejean, A., et Cie, Vins fins, 3 et 8, rue Minvielle, Bordeaux.
- Delacoste, Peaux de Chèvres, Alger.
- Emile Delahaye, Fabrique de toiles, teinturerie, Lille.
- Delarue & Cie, Négociants, Dieppe.
- Delettrez, Parfumeur, 15, rue Royale, à Paris, France.
- Delory, F., Conserves alimentaires, à Lorient. Représenté au Canada par MM. Henri Janos & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Demange, A., Viticulteur, 8, rue Arago, à Alger.
- Derungs Frères, Négociants, Lyon.
- L. Desbois, Voyages Maritimes, Paris.
- F. Dessandier & Cie, Eaux de Vie, Cognac.
- Dougados, E., et Cie, Laines, peaux et cuirots, Mazamet, France.
- Dubonnet & Fils, Liqueurs, Paris.
- Ducellier, Phares et Lanternes pour Voitures, 25 Passage Dubail, Paris.
- Dugué, L. L., & Cie, Commission et Exportation, Bordeaux.
- Duphot & Sardou, Eaux-de-vie, à Pons, près Cognac, France.
- E. Dupont et Cie, Brosserie, Tableterie, Boutonnerie, 44 Hurbigo, Paris.
- Dupouy et Mayaudon, Vins et Liqueurs, 51, Quai des Chartrons, Bordeaux.
- Durand, A., Confiseur, à Carcassonne, (Aude), France. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Durand, Casimir, Laines et peaux, à Mazamet, (Tarn).
- Durenne, A., Hauts fourneaux et Fonderie, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.
- Eschenauer et Cie, Vins, Bordeaux.
- A. W. Faber, Crayons, Paris.
- Feyret & Pinsan, Conserves alimentaires, Bordeaux.
- Fichot-Landrin, 15, rue Montorgueil, à Paris, (France). Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- E. Foucault & Cie, Eaux de Vie, Cognac.
- Fournier, V., & Cie, Cognacs, à Châteauneuf-sur-Charente, France.
- Les Fils d'Adrien Fournier, Tissage Mécanique, Oullins, [Rhône].
- Fromy & Rogée, Eaux-de-vie, à St-Jean d'Angély (Charente Inf.).
- Gaden & Cie., Vins, à Bordeaux.
- P. Gaisse & Cie, Eaux-de-Vie, Cognac.
- Vve Garres, Jeune et Fils, Conserves et pâtes alimentaires, 120, route de Bayonne, Bordeaux.
- H. Gallant et Cie, Rubans, Comines, [Nord].
- Gaucher, J., Armes, St-Etienne.
- Gély, Vins, Reus, Espagne.
- Geay, J., Bouget, J. & Cie, 9, rue du Bât d'Argent, Lyon.
- Généstal, H., & Fils, Négociants-armateurs, 44, rue de la Bourse. Le Havre, France.
- Geoffroy, Jacquet et Guillermin, Huiles, Marseille.
- Germain, Pierre, Vins de Bourgogne, à Beaune (Côte d'Or), France.
- Gilliard, P., Monnet & Cartier, Produits Chimiques, à Lyon (Rhône).
- Giraud, Joseph, Fruits, Roquevaire, (Bouches du Rhône).
- Giron Frères, Rubans de Velours, St-Etienne.
- Les Glaceries de St Gobain, Chauny & Cirey.
- Godet Frères, Cognacs, La Rochelle.
- Alexis Godillot Jeune, Conserves alimentaires, Bordeaux.
- Granoux & Cie, A., Appareils d'éclairage, 17, Boulevard d'Athènes, Marseille.
- Fred Gredy & Cie, Vins, Bordeaux.
- Grillet, Père et Fils, Dents d'Eléphants, 61, rue de Bretagne, à Paris, France.
- Guichard, Potheret & Fils, Vins de Bourgogne, à Châlon-sur-Saône, France.
- Guinefolaud, L., Eaux-de-vie, à Angoulême, France.
- Guinet, A., & Cie, 18, rue du Griffon, à Lyon.
- Hamelle, H., Conseiller du Commerce Extérieur et membre du Conseil Technique de l'Agriculture Coloniale, 21 Quai de Valmy, Paris.
- Haran, E., Instruments de Chirurgie, 12, rue Lacépède, Paris.
- Hartaut, C., Fabrique de pâtes alimentaires supérieures, à Lyon.
- Heidsieck & Cie, Champagnes, Reims.
- Henrique, Louis, Député, Officier de la Légion d'Honneur, etc., Paris.
- Hernu Peron & Co., Transports, Paris.
- Hérubel, F., Produits chimiques, Petit Quévilly, près Rouen.
- Hollande, Fils, Bois exotiques, 114 rue de Charenton, Paris.
- Hollier-Larousse, Editeurs, 17, rue Montparnasse, Paris.
- Houédry, Fils, Grainier, à Dol-en-Bretagne.
- Houédry, Louis, fils, Négociant, à Peterboro, (Ontario).
- Jacob-Coutelas, Vins de Champagne, à Cumières, près Epernay, [Marne].
- Javelier-Laurin, Vins de Bourgogne, Gevrey-Chambertin.
- Jeanne-Julien, G., Directeur Cie Générale Eaux Minérales, 13 Taitbout, Paris.
- Jöbit, Ch., & Cie, Vins et Liqueurs, Cognac.
- Johnston et Fils, Vins, Bordeaux.
- H. Jouisse, Fabrique de Produits Pharmaceutiques, Orléans.
- Kampmann [Etablissements], Chapeaux de paille, à Epinal [Vosges]. Représenté à Montréal par M. G. Vennat, 51 rue St-François-Xavier.
- Koenemann, Ch., -aguettes dorées, 144, Boulevard de la Villette, Paris.
- Labrucherie, Vincent, propriétaire de placers, à Dawson City, (Yukon).
- L. Lacroix Fils, Papiers à cigarettes, Angoulême.
- Laforest, J., Amandes, Aix-en-Provence.
- Lailler & Cie, bretelles, Rouen.
- Lambert-Violet, Officier de la Légion d'Honneur, membre et gérant de la

- société Violet Frères, maison unique pour le "Byrrh", à Thuir (Pyrénées Orientales).
- Langenhagen (de), G., Manufacture de chapeaux, 150, rue Jeanne d'Arc, à Nancy.
- Lapointe, H. & Cie, Montures pour parapluies et ombrelles, 1, route d'Orléans, à Arcueil (Seine).
- Laroche-Joubert & Cie, Papeterie coopérative, à Angoulême.
- Latrille, J. Fils, Négociant, Bordeaux.
- Lemarquis, Georges Administrateur judiciaire au Tribunal civil de la Seine, 3, rue Louis-le-Grand, à Paris.
- Leroy-Moulin, Fruits, à Ferrière, près Gournay-en-Bray, (Seine Inf.).
- Levallois & Cie, Négociants, rue du Sentier, 24, Paris.
- LeVasseur, A., & Cie., Editeurs, 33, rue de Fleurus, à Paris, France.
- LeVasseur & Deschamps, Négociants, Quai du Havre, 200, à Rouen.
- Louis Landeau, 1 rue Gounod, Lille St-Maurice.
- S. Laprevote & Co., Colles et Gelatines, Lyon.
- Léon Lhomer, fleurs artificielles, Paris, 47, rue de Sèvres.
- Lichtwitz & Cie., Commission-exportation, à Bordeaux (France). Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Louit Frères & Cie, "Chocolat Louit", Fabricant de la "Moutarde Diaphane", conserves alimentaires, à Bordeaux.
- Loewengard & Cie, Soieries, Lyon.
- Lung Frères, Vins, 9 Boulevard de la République, à Alger.
- R. Mabileau & Cie, Vins Mousseux à St-Hilaire-St-Florent près Saumur.
- Magnier, A., & Cie, Eaux-de-vie de Cognac, Blanzac, Cognac, France.
- Mahieux, G., Extincteurs-Ignifuges, 62, rue St-Denis, à Asnières.
- Maignot, A., Directeur de la "Belgo-Canadian Pulp Co.", à Shawinigan Falls, P. Q.
- Mamias, V., Confitures, à Bar-le-Duc (Meuse), France. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Marceau, M., Vins, 55, rue Minvielle, à Bordeaux.
- Marcilly, (de), P. Frères, Vins de Bourgogne à Chassagne Montrachet, (Côte d'Or).
- Marliagues & Fils, Fruits confits, à Apt, (Vaucluse).
- Martin-Zédé, Geo., Boulevard Courcelles, Paris.
- J. Bte Martin, Velours et peluches, Lyon.
- Mayrargues, Fils & Cie., Huiles, Nice.
- Menier, H., Ingénieur, 8, rue Alfred de Vigny, Paris.
- Menier, Fabricant de chocolat, 56 rue de Châteaudun, Paris.
- Mercier, E., Vins de Champagne, à Epernay.
- Mero-Boyveau, A. Sittler, Successeur, Parfumeurs, Distillateurs, Grasse, représenté à Montréal par M. Gaston Vennat, 51, François-Xavier.
- A. C. Meukow, & Co., Cognacs, à Cognac.
- Mirc et Saulière, Caoutchouc, 5 bis, rue Esprit des Lois, Bordeaux.
- Mongin-Dupont, Eaux-de-vie, à La Rochelle (France).
- Morch, P. W., Fils, Commission, consignation et transit, à La Rochelle (Charente Inf.).
- J. Morin, Bois Cintrés, Mohon, Ardennes.
- Mouraud, G., Bois, Chantenay, près Nantes.
- J. Mousnier & Cie, Produits Pharmaceutiques, Sceaux.
- Moyet, Gauthier & Cie, fine Champagne, Cognac, France.
- Muller, R. C., & Cie, Conserves, Cours du Chapeau Rouge, Bordeaux.
- G. H. Mumm et Cie, Champagnes, Reims.
- Mutuelle de France et des Colonies, Place de la République, Lyon.
- Myard, Henri, Administrateur, Ile d'Anticosti.
- Noilly, Prat & Cie, Exportateurs, Marseille.
- G. Oudineau, Fabricant de lingerie, 39, rue d'Aboukir, Paris.
- Pellisson, Père & Cie, Eaux-de-vie, à Cognac, France.
- Pernod, Fils, Liqueurs, Pontarlier, Doubs.
- Perodeau & Co., Succrs. de J. O. Briand & Co., Eaux-de-Vie, Cognac.
- Perrier, Gabriel, & Cie, Vins de Champagne, à Châlons-sur-Marne, (Marne).
- Perrin Frères & Cie, Gants, 230, rue McGill, Montréal, et Grenoble, France.
- Pfeifer-Brunet, Fourrures, 17, rue de l'ancienne Comédie, Paris.
- Vve Pommeroy, Fils et Cie, Champagnes, Reims, [Marne].
- Comptoir des Pierres Fines reconstituées 3, rue Bourdaloue, à Paris.
- Pignol, P., Rubans et velours, 8, rue du Treuil, à St-Etienne, (Loire).
- Parfumerie Ed. Pinaud, 18, Place Vendôme, Paris.
- Planchat, H., à Dawson City, (Youkon).
- Pliesson, P., Vins et liqueurs, à Indian Head (Territoires du Nord-Ouest Canadien).
- De Possel, Fils, Huiles, Marseille.
- Poure & Cie, Fabricants de plumes métalliques, 107, Boulevard de Sébastopol, à Paris.
- Price, L. A., Conserves, à Bordeaux, France.
- Potin, Felix, Boulevard Sébastopol, à Paris.
- Procop, A., & Cie, Fabricants de feutres, à Nersac (Charente).
- Puet, E., Eaux-de-vie, à St-Jean d'Angely, (Charente Inférieure).
- A. Puget, Huiles, Marseille.
- Raffineries d'Huiles d'Olives de Nice, Nice.
- P. Raguet Fils & Vignes, Ft. de Bonneterie, Troyes.
- A. Raymond, Fabrique de boutons et agrafes à Grenoble.
- Raoul-Duval & Cie, E., Négociants, Le Havre.
- J. Ranson & Cie, Eaux de Vie, Cognac.
- Reggio Léopold, Savonnerie, 15, Boulevard de la Liberté, à Marseille.
- Louis Régnier, Vins et Eaux-de-Vie, Dijon
- Jules Régnier & Co., Régnier, Moser & Co., successeurs, Grands Vins de Bourgogne, à Lyon.
- Renault, Ed. & Cie, Cours St-Médard, Bordeaux.
- Requillart & Fils, Fabricants de tissus, Place Chevreul, à Roubaix, (France).
- Revillon, Anatole, 77, rue de Rivoli, Paris, France.
- Révillon Frères, Fourrures, 77, rue de Rivoli, à Paris, France.
- Reymondet et Gruet Frère, Pipes, St-Claude [Jura].
- Reynier Frères, Gants à Grenoble.
- Ricord & Fils, Vins et spiritueux, Quai du Canal, 9 et 14, Marseille, France.
- Rio, LeGall et Audignan Frères, Quai de la Fausse, Nantes.
- Richard, Philippe, Distillateur, à St-Jean d'Angely, Charente Inf.
- Rivet, A., Avocat défenseur au tribunal de Commerce de la Seine. Avoué chargé de mission du Gouvernement Français aux Etats-Unis, 8, rue de la Michodière, Paris.
- Robert, Jules, Vins, Saumur.
- Albert Robin & Cie, Négociant en Eaux-de-Vie de Cognac, à Cognac, [Charente].
- J. Robin & Cie, Spiritueux, Cognac.
- Rolland, Jacques, Grainetier, à Nîmes, France.
- E. Sage, Danse & Cie, Huiles d'Olive, Bordeaux.
- Saint-Genis, Soieries, 2, place des Terreaux, Lyon.
- Saint-Jean, G. (de), Ingénieur, Paris.
- Saizolet Lenique, Champagnes, Dizy, Epernay.
- Sala, Paul, Vins et liqueurs en gros, à Winnipeg (Manitoba).
- P. Salin, Fils aîné, Vins, Bègles, [Gironde].
- Salvaing Jeune, Laines brutes, Mazamet, [Earn].
- Saudinos-Ritouret, D., Manufacture d'articles de religion, 2, 4 et 6, place St-Sulpice, Paris.
- Sayer, George, Eaux-de-vie, Cognac.
- Schmidt Carl, J., représentant de commerce, Hambourg, Allemagne.
- André Scribe, Fils de lin à coudre, Lille.
- Edouard Shaki, Agent Transitaire, Le Havre.
- Siegfried, Jules, Fils & Cie, Fabricants d'extraits de bois de teinture, 40, rue Demidoff, au Havre.
- Société des Affréteurs Réunis, 40, rue de Paradis, Paris.
- Société Française pour la fabrication de tubes, à Louvroil (Nord).
- Société Vve Hasslaurer, de Champeaux & Quentin, Fabricants de pipes en terre, 2, rue de Bondy, à Paris. 2 Représentés au Canada par MM. Génin Trudeau & Cie, 1670 et 1672, rue Notre-Dame, à Montréal.
- Société Anonyme des Eaux de Vittel.
- Société Anonyme des Tanneries et Corroiries de Maroilles.
- Société des Assurances Françaises, No 10, Avenue Trudaine, Paris.
- Société Générale de Bonneterie, Troyes.
- Société Oléicole de Sfax, Marseille.
- St. Priest, Moyet, Noix, Vinay, Isère.
- Suaud & Cie, Huile d'olive, Nice.
- Syndicat Général des Grains, Graines, Farines, Huiles, Sucres et Alcools, à la Bourse de Commerce, Paris.
- Syndicat des Industries Electriques, Paris.
- Taffin, Editeur, 24, rue Charles de Muysant, à Lille.
- P. Taillan & Cie, Vins apéritifs, Cette.
- Tarut, A., Dawson City.
- Taste & Lagarde, Fruits à Gourdon, Lot.
- Toursier, H. & Cie, Vins, à Bordeaux, France.
- Trochu, A., Calgary, Territoire du Nord-Ouest.
- Union (L'), Cie d'Assurance, 15, rue de la Banque, à Paris.
- Union Villeneuveise, Conserves, Ville-neuve-sur-Lot.
- Vennat, Gaston, Importation, exportation, 51, rue St-François-Xavier, Montréal, 76, rue du Pont, Québec.
- Vennat, Raoul, 63, Marie Anne, à Montréal.
- Verdier, Dufour & Cie, Négociants, rue de Crimée, 251, Paris.
- Vergnaud, Ph., à Terrasson, (Dordogne).
- A. Vero, Eaux de vie, La Rochelle.
- Vilmorin Andrisse & Co., Marchands Grainiers, Paris.
- Walbaum, H. & Tosetti, Dunkerque.
- Warot, Joseph, Négociant, Alger.
- Youghapérian, Représentant de commerce, Braïla, Roumanie.